

Compte rendu du conseil municipal du lundi 10 février 2025

Présent(e)s : BARTHOLOZZI Sophie, DOLE Jean-Claude, HANRIOT-COLIN Sabrina, HENRIOT-COLIN Stéphane, JUILLARD Mathieu, MILLET Stéphanie, MOUGIN Gérard, PERROT Denis, PROST Pierre, PERROT Nathalie, TAILLARD Didier, Vuitton Céline.

Absent(e)s excusé(e)s avec procuration :

Absent(e)s excusé(e)s sans procuration : LATHÉLIER Marine

Secrétaire de séance : DOLE Jean-Claude

Ouverture de séance : 20h15

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

N°1-2025 portant sur le vote du Quart d'Investissement 2025, soit la somme de **4 069.25 €** pour débiter l'année en attendant le vote du Budget 2025.

Cette décision est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

N°2-2025 portant sur l'approbation de l'état d'Assiette des coupes pour 2025 :

Les coupes se feront sur les parcelles prévues(10, 12, 13, 21, 22, 30, 31) auxquelles s'ajouteront des bois touchés par le bostryche.

VOIR (*) NOTA

Cette décision est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

N°3-2025 portant sur estimation foncière des chemins de remembrement :

Dans le cadre de la dissolution de l'A.F. de Trepot et dans l'optique du transfert des biens à la commune, les chemins de remembrement reviennent désormais à la charge de la commune. L'estimation de ceux-ci étant nécessaire pour les hypothèques, une valeur totale de **75 600 €** a été considérée comme raisonnable.

Cette décision est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

N°4-2025 portant sur le projet SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) LOUE LISON :

Depuis 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison travaille sur le projet SCOTT afin d'en fixer les principaux objectifs qui sont axés (d'une façon très sommaire) sur :

- Un projet territorial s'inscrivant dans une politique de développement durable et d'une lutte contre le changement climatique.

- Un développement équilibré du territoire concernant l'urbanisme, la mobilité, l'habitat, le développement économique, touristique, environnemental ainsi que la conservation et la rénovation du patrimoine.
- La conservation des centres bourgs dans leurs fonctions d'habitat et de commerces en préservant les milieux naturels, agricoles et forestiers.
- La préservation de la qualité de vie par la sauvegarde des ressources, de la biodiversité et la prévention des risques naturels.

Les mesures faisant suite à ce projet auront un impact direct sur le développement des communes. En effet, dès son approbation définitive qui devrait intervenir en 2026, les communes seront soumises aux règles définissant par exemple, le nombre, la superficie et l'implantation des permis de construire autorisés, l'implantation ou non de zones artisanales, de commerces, de bâtiments agricoles ou autres.

Aucune remarque officielle n'a été formulée par les membres du conseil municipal.

URBANISME

2024

DP 15/2024 : LIEGON Bernadette (13/11/24) : 1 rue du noyer : Ravalement de façade + volets.

DP 16/2024 : VANICAT Françoise (30/12/24) : 15 rue de l'école : Réfection et isolation de la toiture.

PC MODIFICATIF : EME Raphaël et BOREL Aline (17/12/2024) : 5 chemin de Vorvasson : Modification des dimensions de fenêtres.

2025

DP 1/2025 : MOREL Ludovic (02/01/2025) : 18 rue de Sauvelle : Installation de panneaux solaires.

DP 2/2025 : CENNI Virginie (17/01/2025) : 5 impasse des sapins : Installation d'une Kota.

DP 3/2025 : GRESSET David (20/01/2025) : 14 rue du château : Modification de façade + Création de surface habitable.

DP 4/2025 : VAUTHRIN Maéva (27/01/2025) : 39 rue du Beau Séjour : Remplacement de porte de garage par une porte vitrée. **Annulé devient PC.**

DP 5/2025 : LOCATELLI François (27/01/2025) : 49 rue du Beau Séjour : construction de piscine.

3/ AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES

- **Approbation du PV du 25/11/2024,**
- **Élagage des arbres :**
Devant le coût élevé de l'entretien régulier des arbres dans la commune et sur proposition de Nathanaël Gros (élagueur), il a été décidé de couper 5 des 11 érables situés le long de la ligne de touche du stade de foot.
- **Entretien des espaces verts :**
Décision est prise à l'unanimité de renouveler pour 2025 la Convention avec les Chantiers Départementaux.

- **Chemins de remembrement :**

Devant l'incertitude de l'affectation de DETR pour la réfection des chemins, les travaux envisagés sont maintenus, mais le linéaire prévu pourrait être revu à la baisse.

- **Installation de la MAM dans les locaux de l'ancienne école de Trepot :**

Les devis sont en cours. Lorsque ceux-ci seront réalisés, les demandes de subventions seront effectuées afin d'évaluer le montant qu'il en coûtera à la commune.

- **Location du Centre d'Animation :**

Devant les problèmes rencontrés lors de la location de la salle à des personnes de l'extérieur (totalement inconnues), une réflexion est en cours pour examiner les conditions de réservation de celle-ci.

- **Locaux de la Mairie et du Musée de la Fromagerie :**

Un problème récurrent de coupures de courant dans les locaux de la Mairie (lié à la mise en marche des appareils de chauffage vétustes au Musée en simultané) obligera à installer un système de délestage pour éviter ces désagréments.

- **Communes voisines :**

Maison Sénior à Montrond-le-Château :

L'A.D.M.R. a débuté la construction d'une maison Séniors sur la commune de Montrond-le-Château qui devrait se terminer fin 2025.

Cette maison, non médicalisée, comportera 14 logements d'une surface d'environ 50 m² pour un loyer qui devrait avoisiner les 700 €/mois. Pour tous renseignements : contact@lagedoubs.fr

- **(*) NOTA :**

Le marquage dans la parcelle 21 est prévu le samedi 22 février 2025 au matin. Pour les personnes désirant y participer, **rendez-vous à 08h30 sur la place de la Mairie.**